



## COMMUNIQUÉ

Le 16 décembre 2014, s'est tenue une réunion paritaire nationale sur les salaires des personnels de la Sécurité Sociale en 2014 et 2015.

Suite à la lettre de Madame Touraine, Ministre des Affaires sociales, le Directeur de l'Ucanss, mandaté par le COMEX, a annoncé l'impossibilité de toute proposition d'augmentation collective des rémunérations des personnels de la Sécurité sociale en 2014 et 2015.

L'ensemble des organisations syndicales représentant le personnel de la Sécurité sociale, n'accepte pas que celui-ci ne bénéficie d'aucune augmentation collective.

Elles ont demandé à rencontrer Madame Touraine, afin que cesse cette situation insupportable pour les personnels de la Sécurité sociale.

L'ensemble des organisations syndicales a été reçu le mardi 13 janvier 2015 par Monsieur MAYEUR, Président du COMEX UCANSS.

Celui-ci a indiqué qu'il appuierait la demande de rendez-vous des organisations syndicales au Ministère.

En tout état de cause, faute de réponse du Ministère, l'ensemble des organisations syndicales a décidé de ne pas siéger aux RPN et se rencontre le mardi 27 janvier 2015, pour prendre les décisions que nécessiterait cette situation.

Paris, le 14 janvier 2015